

Bulletin Municipal n°2

SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE



AGENDA

31 AOÛT	4ème édition du MARCHÉ GOURMAND exposition de voitures anciennes - <i>au parc</i>
02 SEPTEMBRE	RENTRÉE DES CLASSES
07 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS - <i>salle des Fêtes et école de musique de 9h à 13h</i>
Du 3 AU 6 OCTOBRE	FÊTE LOCALE
12 OCTOBRE	STAGE GYM ADULTES <i>de 10h à 11h30 - salle des fêtes</i>
12 OCTOBRE	STAGE ROCKN'CO <i>et soirée à partir de 12h - salle des fêtes</i>
19 OCTOBRE	REPAS LOS AÏNATS - <i>salle des fêtes</i>
11 NOVEMBRE	COMMEMORATION
19 NOVEMBRE	MARCHÉ DES ARTISANS <i>de 10h à 18h - salle des fêtes</i>
24 NOVEMBRE	BOURSE AUX JOUETS - <i>salle des fêtes</i>



Chères et Chers habitants,

Comme nous l'avons souvent évoqué, le dossier de désenvasement du lac est d'une grande complexité et en prenant résolument le parti de le sauver, nous n'avons jamais sous-estimé l'ampleur de la tâche qui nous attendait, parce que nous le savons, vous y êtes particulièrement attachés. De nombreux « spécialistes », plusieurs études, suggéraient de laisser le lac se combler pour l'aménager ensuite en espace paysager. C'était la solution de facilité ; c'était beaucoup plus économique.

Par ailleurs, les devis qui nous ont présentés pour le curage, le transport, l'épandage des sédiments faisaient apparaître des montants de plusieurs millions d'euros, sans que la commune puisse prétendre à la moindre aide publique. De plus, cette solution ne réglait pas le problème de l'envasement : il allait inévitablement se poser à nouveau dans quelques années. Au-delà de ces difficultés financières, nous nous sommes heurtés à des problèmes de tous ordres :

- techniques : quels aménagements fallait-il dès lors envisager ? A quel prix ?
- juridiques : nous étions en présence de plusieurs intervenants : les riverains, la commune, le syndicat de l'Hers, l'intercommunalité, le département, l'état... : qui fait quoi ? qui finance ?
- administratif : il fallait trouver un maître d'ouvrage unique pour coordonner l'ensemble des opérations, établir un cahier des charges, lancer les appels d'offres...

Le tout soumis à une réglementation de la police de l'eau très stricte.

Nous pensons être sortis de cet imbroglio juridico/administratif avec la loi « GEMAPI » - Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations – qui est entrée en application le 1^{er} janvier 2018.

Cette compétence est du ressort des intercommunalités ; on y voit désormais plus clair, sauf que les intercommunalités n'ont, ni les moyens, ni le savoir-faire de l'exercer. La Communauté de Communes « Terres du Lauragais » l'a déléguée aux syndicats de bassin, sous forme de représentation-substitution ... !

En attendant que tout cela se clarifie, nous avons pris les devants pour franchir le mieux possible ce parcours du combattant ; nous avons mis en place, dès le début de notre mandat, un groupe de travail « Lac » avec à sa tête Thierry Marchand, adjoint aux finances, groupe composé d'élus de la majorité, de l'opposition et de personnes sensibilisées comme nous à l'écologie, qui ont voulu se porter au chevet du lac. Cette équipe a effectué un travail remarquable, en multipliant les réunions, les rencontres, les échanges avec les autorités, les bureaux d'études, les entreprises, les différents partenaires, et en prenant des mesures palliatives pour que l'état du lac ne se dégrade pas davantage.

Le groupe de travail a élargi sa réflexion et a proposé de travailler, non plus sur le seul plan d'eau, mais sur l'ensemble du site qui comprend la rivière, les anciennes lagunes et les terrains en aval, dans le prolongement, qui s'étendent jusqu'à La Palenque. Il a consulté à cet effet le CAUE « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ». Tout cela a abouti à la constitution d'un comité de pilotage dans lequel siègent tous les acteurs concernés par le projet de réhabilitation du lac.

Celui-ci s'est réuni pour la première fois à la mairie de Sainte-Foy d'Aigrefeuille le 8 avril 2019; Il est composé des responsables des différentes entités territoriales : Gilbert Hébrard, Président du Syndicat du Bassin Hers Girou ; Christian Portet, Président de la Communauté de Communes de Terres du Lauragais ; Julien Comet, Directeur Départemental du Territoire (Politique et Police de l'eau), Guillaume Baquié, Responsable à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Thierry Marchand, Adjoint aux Finances de Sainte-Foy d'Aigrefeuille et moi-même.

Aujourd'hui nous sommes en ordre de marche. Nous avons un maître d'ouvrage unique ; nous avons des promesses de financement sur des devis devenus raisonnables. On ne parle plus uniquement du curage du lac mais de la mise en valeur d'une zone verte. On parle environnement, biodiversité, écosystème, renaturation, espace naturel sensible. Cela a pris beaucoup de temps, mais je n'en doute pas, le résultat sera à la hauteur de nos espérances.

Je vous prie de croire, chères et chers habitants, à l'expression de mes sentiments dévoués.

**LE MAIRE,
Daniel RUFFAT.**

UN PEU D'HISTOIRE

Le blason de notre commune a été créé dans les années 1990, pas forcément dans les règles de l'art héraldique selon les puristes, même si son esthétique est réussie et si les symboles sont tout à fait appropriés et très forts.

La croix est l'un des plus vieux symboles du monde. On la trouve dans l'art pariétal et dans la plupart des grandes civilisations de l'antiquité, donc bien avant l'ère chrétienne. La croix occitane pourrait avoir des origines ibères, celtes et wisigothiques et n'était donc pas chrétienne au départ même si elle l'est devenue en passant, au gré des invasions, par Constantinople et Alexandrie dont les églises respectives (byzantine et copte) utilisaient des croix ressemblant tout à fait à la croix occitane. Ces croix, dites grecques, aux branches égales, étaient des « chrismes » et non des crucifix qui apparurent plus tard et sont les symboles de l'église catholique (croix latines). Les branches sont terminées par trois boules qui auraient symbolisé d'abord les douze signes du zodiaque, puis, plus tard, la Trinité divine pour les chrétiens.

Il semblerait que cette croix ait été transmise aux Comtes de Toulouse par le mariage d'Emma de Provence – Venasque avec le Comte de Toulouse Guilhem-Taillefer (978-1037). Emma descendait des rois Burgondes qui régnèrent sur le bassin du Rhône et qui utilisaient la croix de St-Maurice (croix copte) très proche de la croix dite occitane. Elle transmet en héritage à leur fils Pons les armoiries du Comtat Venaissin (actuel Vaucluse) qui contiennent la fameuse croix cléchée, vidée et pommetée. La légende dit que c'est le fils de ce dernier, Raymond IV, qui fut le premier à arborer la croix, dite occitane, après avoir été élu par ses pairs marquis de Provence. A sa suite, tous les comtes de Toulouse en firent leur emblème jusqu'à Raymond VII. C'est sous cette bannière qu'ils menèrent leurs armées contre les « croisés » français lancés à l'assaut des « Albigeois » durant l'épopée Cathare. La plupart des familles souveraines méridionales ont utilisé cette croix qui fut leur signe de ralliement.



Croix occitane : notre commune se situe en Lauragais, région occitanie. « La croix occitane est l'emblème historique, culturel et authentique de toute l'Occitanie ».



La branche de houx : autrefois le houx poussait en abondance dans les bois, alors plus denses autour du village, d'où son nom de Ste-Foy d'Aigrefeuille, «Aigrefeuille» venant du latin « acrifolium » et de l'occitan agrifoul et grefuelh, le houx.



Sous les III^{ème} et IV^{ème} républiques, et au début de la V^{ème}, les emblèmes régionalistes étaient indésirables car ils évoquaient le séparatisme. Mais, depuis l'institution des conseils régionaux, la millénaire bannière « de gueule » (rouge) à la croix d'or est redevenue l'emblème de la ville de Toulouse et celui de la région Midi-Pyrénées tandis que la région Languedoc-Roussillon la mariait au blason catalan. De nombreux clubs sportifs et associations diverses la reprennent dans leurs logos. Elle a traversé l'histoire et n'a jamais été aussi vivante. « Elle appartient à une vieille civilisation et elle est profondément ancrée dans les racines, l'identité et la culture des méridionaux ». (cf. « La croix Occitane » de Bertrand de La Farge – Ed. Labatières).

FINANCE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Autres charges de gestion courante:

Indemnités et autres frais élus

- Contribution aux services incendie, ...
- Subvention aux associations

Charges à caractère général:

- Eau, électricité, carburant
- Entretien et maintenance
- Assurances et honoraires
- Frais postaux, télécom et bancaires

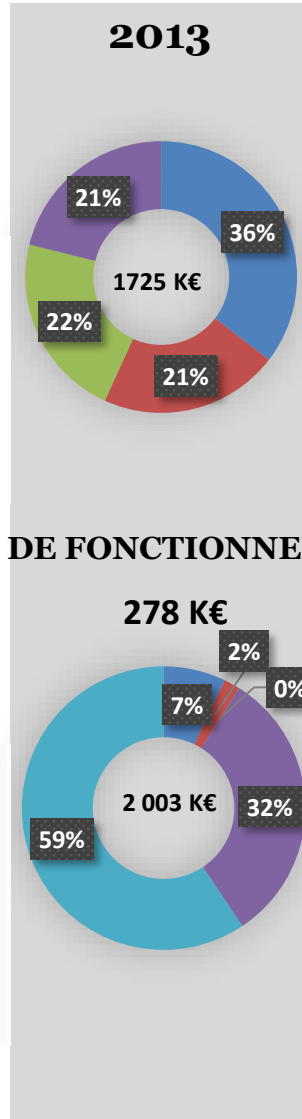
RECETTES

Impôts et Taxes:

- Taxes foncières et d'habitation
- FPIC Fonds de péréquation (Etat)
- Taxes sur les pylones électriques

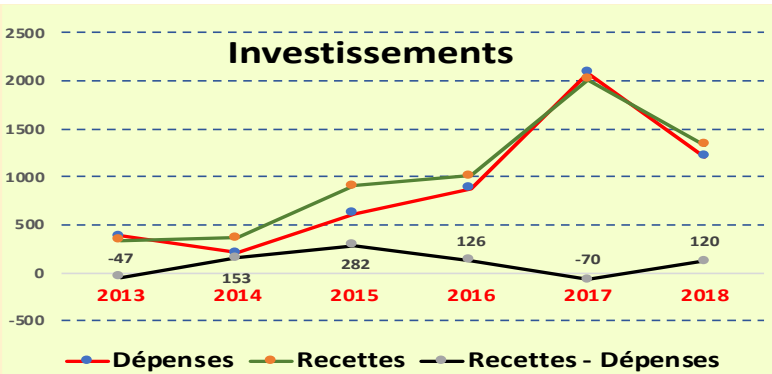
- Charges de personnel
- Autres
- Charges à caractère général
- Charges de gestion courante

- Produits des services
- Autres
- Ventes terrains
- Dotations et subventions
- Impôts et Taxes



EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

SECTION INVESTISSEMENTS



Principaux programmes d'investissement

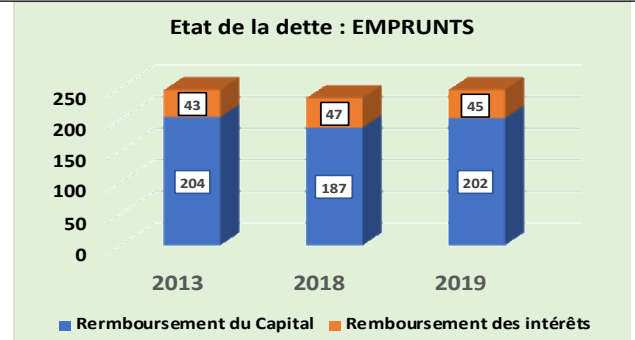
- Accessibilité des bâtiments publics aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Rénovation du centre du village
- Patrimoine : rénovation de l'église
- Aménagements de la voirie liés aux nouveaux lotissements
- Extension de l'école - projet démarré en 2019
- Achats de matériels pour l'entretien et la sécurité des installations municipales
- Aménagement des lieux publics (terrain multi-sports, etc)

Dépenses d'investissement

- Acquisitions de terrains et immeubles
- Opérations d'équipement et d'infrastructure
- Remboursement du capital emprunté

Recettes d'investissement

- Subventions de l'Etat, de la Région et du département
- Emprunts contractés par la Municipalité
- Auto-financement (excédent de fonctionnement)
- Remboursement TVA (FCTVA)
- Taxes d'aménagement
- Dotation Plan d'Aménagement de l'Espace (PAE)



Un peu d'histoire

Le lac de Sainte Foy d'Aigrefeuille a été créé en 1985. Il y avait environ 400 habitants à cette époque ; la rocade Est de Toulouse était en construction et le maire de l'époque Pierre Sicre avait eu l'idée de creuser un lac et de proposer les terres extraites pour les remblais nécessaire à cette rocade.

Quelle était la situation en avril 2014, date du début de la mandature ?

Une première étude avait été lancée par la municipalité sous la précédente mandature et délivrée en février 2014.

Sans rentrer dans le détail, cette étude envisageait deux solutions :

- Reconversion du site par un réaménagement paysager de la zone en supprimant le plan d'eau,
- Déviation de la Saune et curage du lac avec alimentation du lac.

Le bureau d'étude consulté concluait cependant à la pertinence de la deuxième solution (déviation et curage).

Les analyses hydrauliques, bactériologiques, minéralogiques et granulométriques menées dans le cadre de l'étude concluaient à la non toxicité des sédiments.

L'évaluation des coûts d'une telle opération restait très imprécise.



Depuis avril 2014, quelles sont les actions lancées par la municipalité ?

Dès le début de la mandature, un groupe de travail ouvert a été constitué ; il regroupait non seulement des élus de la liste majoritaire mais également des élus de l'opposition ainsi qu'une habitante de Sainte Foy experte en ce domaine.

Dans le cadre du groupe de travail, nous avons consulté 8 entreprises expertes dans ce domaine dont 5 bureaux d'études et 3 autres entreprises de travaux spécialisées dans la réalisation de travaux hydrauliques et de curage.

L'objectif de ces consultations était de faire un inventaire de toutes les idées même innovantes en la matière avec le souci permanent de l'optimisation des coûts de l'ensemble des travaux de curage, stockage des sédiments et autres ouvrages.

De 2015 à mi-2017, ce groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises pour entendre les propositions des entreprises consultées et échanger sur la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

Une note de synthèse a été réalisée dans le second semestre 2017 et amendée en mai 2018.

Pour information, le coût des travaux comprenant le curage, l'évacuation et le stockage des sédiments varie d'un million à quatre millions d'euros.

En parallèle, nous avons informé et échangé avec les partenaires naturels d'un tel projet, à savoir le Syndicat de Bassin Hers-Girou (SBHG), la Direction Départementale de la Politique et de la Police de l'eau, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et les Communautés de Communes (Cœur Lauragais et Terres du Lauragais).

Le SBHG a la responsabilité de la gestion de l'ensemble du bassin versant de l'Hers et donc du bassin de la Saune.

La Communauté de Communes à laquelle nous appartenons lui a de plus délégué la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (loi GEMAPI entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018).

Depuis 2015, l'équipe municipale a de ce fait entretenu une relation privilégiée avec ce partenaire essentiel.

Au-delà des très nombreux échanges informels, quatre dates-clés sont à retenir :

Le 4 octobre 2016, une réunion a réuni l'ensemble des partenaires du projet en mairie.

Les conclusions ont permis de confirmer l'accord de l'ensemble des participants quant à la préservation du plan d'eau et de son alimentation par la Saune, excepté en période d'étiage (baisse périodique des eaux) avec toutefois plusieurs recommandations.

Le 13 juin 2018,

les bases d'une solution ont été définies lors d'une réunion entre l'équipe municipale et les représentants du SBHG en leur siège à Balma en présence de leur Président et du Maire de Sainte Foy d'Aigrefeuille,

à savoir :

- Séparation du lit de la rivière et du lac avec une alimentation de celui-ci via la Saune exceptée en période d'étiage dans le respect du débit réservé fixé par la police de l'eau
- Restructuration du lac et de sa profondeur à 2 mètres
- Nécessité de lancer le projet de manière urgente dans le cadre du programme pluri-annuel du SBHG

Le 21 janvier 2019, lors d'une réunion qui s'est tenue à Villefranche de Lauragais en présence du Président de la Communauté de Communes Terres de Lauragais (CCTdL), du Président du SBHG et des représentants de la Commune, le lancement du projet a été acté tout comme la constitution d'un Comité de Pilotage (CoPil) composé de représentants de l'ensemble des parties prenantes.

Le 8 avril 2019, le premier CoPil du projet s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Sainte Foy d'Aigrefeuille en présence notamment du Président de la CCTdL, du Président du SBHG et du Maire de la commune ; les conclusions de cette réunion peuvent se résumer comme suit :
Accord sur le fait de réaliser un projet unique comprenant la rénovation de l'ensemble du site : restauration du site et la Saune, curage du lac et système d'alimentation du lac en minimisant les apports en sédiments, Maitrise d'ouvrage assurée par le SBHG en coordination étroite avec la municipalité et sous le contrôle du CoPil,
Partage des coûts équitables entre la Municipalité et le SBHG suivant une convention à passer



Principes de la solution

- Création d'un merlon (digue) de séparation
- Aménagement renaturé du lit de la rivière
- Comblement de la partie sud-est du lac (« ventre mou ») et renaturation de la zone
- Ouvrage d'alimentation du lac par la Saune
- Utilisation des sédiments pour le merlon et comblement de 6 lagunes
- Révision des réseaux pluviaux pour alimenter le lac en période d'étiage

Enfin à l'initiative du Maire à l'automne 2018, le projet a été élargi en y incluant des terrains communaux situés en aval du lac ; l'idée est de créer une trame verte comprenant cette zone, le lac et ses abords.

Une première étude d'orientation a été réalisée par le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Conseil Départemental (C.A.U.E.) ; cette initiative a été saluée par les représentants du SBHG.

On envisage d'y implanter des jardins paysagers, un parcours santé et autres chemins de promenades notamment.

Quelle est la situation actuelle ?

Suite à la réunion du CoPil du 8 avril dernier, un Appel d'Offre a été lancé pour une étude détaillée s'appuyant sur les résultats de l'ensemble des dossiers de consultations effectués à l'initiative de la municipalité depuis 2015 à 2018.

Le prestataire a été choisi début juillet.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été validée entre la municipalité et le SBHG.

Les modalités de répartition des coûts actés dans la convention, prévoient que la totalité des coûts afférant aux travaux concernant le lit de la rivière et sa renaturation seront prises en charge à 100% par le SBHG.

La création du merlon (ouvrage consistant en une levée de terre) de séparation du lit de la rivière et du lac ainsi que les ouvrages d'alimentation et de déversement des eaux du lac seront partagés à 50% entre le SBHG et la municipalité.

Le curage du lac proprement dit (4 hectares) étant pris à 100% par la Commune.

En parallèle, une étude gratuite plus approfondie a été demandée au C.A.U.E. pour l'aménagement de la partie aval du site.



Que peut-on conclure ?

Oui, la question du lac s'est avérée plus complexe qu'imaginée au début de la mandature et a nécessité énormément de travail peut-être peu visible pour nos concitoyens mais tous ces efforts nous ont permis de structurer un projet raisonnable et agréé par tous ; le résultat est là, le projet est sur les rails :

Le lac sera sauvé avec une solution pérenne sur la totalité du site réaménagé .

D'une simple opération de curage telle qu'envisagée en début 2014 à la fin de la précédente mandature, le projet s'est précisé et élargi pour traiter un ensemble beaucoup plus large.

Le projet de communal au départ, est maintenant un projet porté par le SBHG et la Commune avec l'aval de la Communauté de Communes,

L'ensemble des acteurs directs et indirects sont maintenant impliqués dans le projet au travers du Comité de Pilotage où sont représentés toutes les parties prenantes.

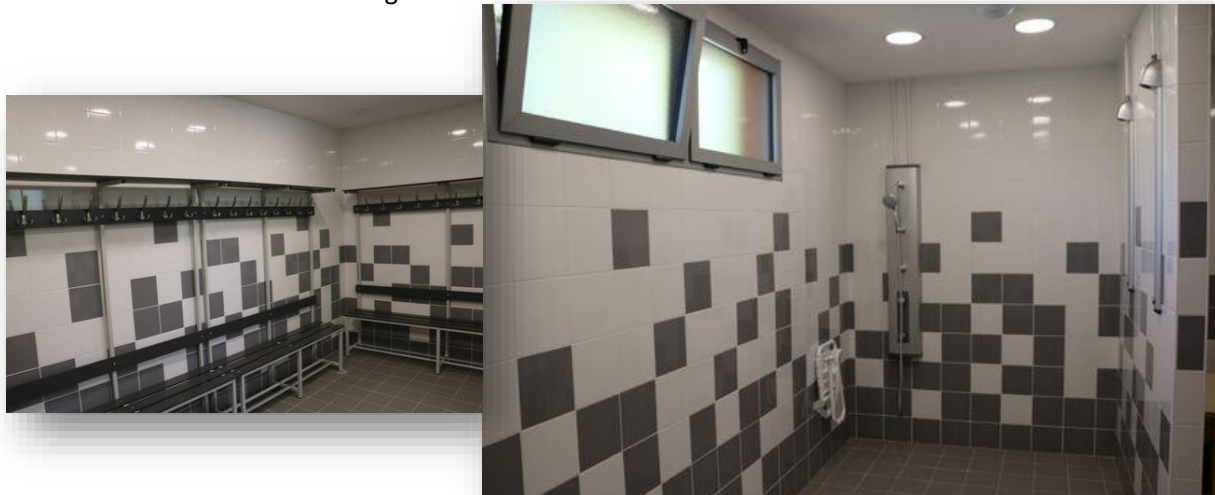
Nous sommes passé d'une opération dont les coûts étaient totalement à la charge de la commune à un projet avec un partage des coûts équitable entre le SBHG et la commune et concrétisé par une convention entre les deux parties.



TRAVAUX

Depuis le début de l'année 2019 nous avons entamé la phase finale des travaux de mises aux normes des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, avec le souci de rénover des bâtiments pour la plupart vieux de 30ans.

Suite à la mise aux normes des vestiaires, les utilisateurs peuvent dorénavant profiter d'installations sanitaires modernes au terrain de foot du centre du village



LA MAIRIE sera elle aussi mise aux normes, les travaux concerneront l'accueil et les sanitaires, ils débuteront en septembre.

LA MÉDIATHÈQUE entièrement rénovée et agrandie permet un accueil plus chaleureux aux lecteurs qui viennent emprunter les livres. Le monte personne sera installé et mis en service à l'automne.



CHEMIN DE LA PALENQUE

Les travaux d'aménagement du chemin de la Palenque et du rond point avenue René Cassin sont en cours de réalisation.



TRAVAUX

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

Pour répondre à l'accroissement de la population de notre village et des enfants en âge d'être scolarisés, la construction d'un bâtiment de 7 classes a été décidée.

La première phase de travaux à l'école Anne Frank a commencé au mois de juillet avec la démolition des préfabriqués.



En septembre vont débiter le terrassement et la construction du bâtiment.

Durant cette période, l'accueil de la garderie s'effectuera dans le bâtiment du centre de loisirs. Les classes anciennement installées dans les préfabriqués démolis seront provisoirement déménagées dans les salles de la garderie actuelle.

L'objectif est de finaliser les travaux du groupe scolaire pour la rentrée de septembre 2020.

LES VESTIAIRES DU TENNIS

Les travaux de mises aux normes PMR* nous ont amené à la création d'un vestiaire supplémentaire.

**Personnes à Mobilité Réduite*



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE A STE-FOY

Le déploiement de la fibre optique en Haute-Garonne s'étale sur quatre ans depuis mai 2018.

Notre commune fait partie de la deuxième tranche avec la pose du NRO (Nœud principal de Raccordement Optique) au centre du village dès fin aout 2019, première étape du déploiement de la fibre optique sur notre commune.

Les premiers raccordements des particuliers et des entreprises devraient débuter dans le courant du second semestre 2020 et se terminera à la fin 2021.

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016 a pour objectif de déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit sur tout le territoire du département qui a été confié à Fibre 31.

Un Adjoint participe depuis 2016 aux réunions en tant que délégué-suppléant de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte du Numérique du département.

Les principales étapes du déploiement de la fibre optique peuvent se résumer comme suit :

- Pose et mise en service de l'équipement NRO
- Positionnement, pose et mise en service des équipements SRO (Sous Répartiteur Optique) puis PBO (Point de Branchement Optique)
- Raccordement des particuliers et des entreprises selon l'opérateur choisi.



LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique de la commune a récemment été doté d'une nouvelle machine: la Mollen ArtiFlex.

Un investissement ECO-responsable :

Ce véhicule électrique de fabrication française, multifonctions, fait partie des premières désherbeuses à eau chaude Zéro Pesticide à réunir autant d'innovations technologiques majeures.

Avec une cuve de 500L, il permet le désherbage sans produits chimiques, grâce à la projection de gouttelettes d'eau chaude portée à 120°C par un moteur thermique, le lavage à haute pression, l'arrosage, ou encore l'hydrocurage des réseaux et canalisations.



LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

La mairie de Sainte-Foy d'Aigrefeuille a souhaité moderniser son site web afin d'améliorer ses services et continuer à satisfaire les requêtes de ses administrés.

Un jeune créateur d'une société de communication originaire de notre commune, nous a proposé ses services pour réfléchir avec l'équipe municipale au développement de cet outil.

L'approche mise en place par l'agence a été innovante:

Mise en place de techniques « d'expérience utilisateur » permettant de récolter un maximum d'information auprès des habitants de la commune utilisatrice du site web, afin de procéder à une analyse de l'utilisation du site.

Réalisation d'interviews de plusieurs « catégories d'habitants » : des jeunes, pères et mères de famille, ainsi que des séniors, avec comme but de comprendre leurs besoins vis-à-vis de la commune, et la façon d'accéder aux informations sur le site de la mairie?

Après avoir analysé ces interviews, il a été établi un premier diagnostic.

De nombreuses informations importantes sont présentes sur le site, mais difficilement accessibles par les habitants et cela pour plusieurs raisons:

- Le site est méconnu de bon nombre d'habitants.
- L'arborescence actuelle de celui-ci est complexe et ne facilite pas sa navigation.
- Pas de formulaire de contact.

Quatre besoins prioritaires ont été identifiés:

- Permettre au site de la mairie de devenir un véritable *service en ligne utile et incontournable* pour ses habitants.
- Permettre aux internautes de tous âges et de tous niveaux de naviguer avec aisance sur le site et d'accéder facilement à l'information.
- Mettre en place un vrai canal de communication interactif entre la mairie et ses habitants.
- Apporter une visibilité des activités associatives.

La mise en service du nouveau site est prévue courant septembre 2019

SAINT-FOY D'AIGREFEUILLE

VOTRE MAIRIE - LE VILLAGE - SORTIR, BOUGER, DÉCOUVRIR - CONTACT

FÊTE NATIONALE

Le Maire et le Conseil Municipal vous convie à un apéritif le 14 juillet 2019 à 11h30 à la salle des fêtes.

Accès rapide

Accéder facilement aux informations indispensables de notre site grâce à cette rubrique.

- Agenda des événements
- Plan de la commune
- Les associations de la commune
- Démarche administrative & F.A.Q.
- Signaler un problème sur l'espace public
- Besoin d'information, contacter nous

Les actualités

- Changement d'horaire d'ouverture
- Information canicule
- Inscription Cantine et Garderie 2019/2020
- La médiathèque lance son club de lecture jeunesse

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

Les prochains événements

- Repas « Los alinats »
Date : 6 avril
Organisateur : Autre
- Concert École de musique
Date : 13 avril
Organisateur : Autre
- Repas de la chasse
Date : 14 avril
Organisateur : Autre
- Carnaval École
Date : 19 avril
Organisateur : Autre

VOIR TOUTES LES ÉVÉNEMENTS

SAINT-FOY D'AIGREFEUILLE

CONTACT

Place de la Mairie
31570 Sainte-Foy d'Aigrefeuille
TÉLÉPHONE 05.61.83.78.70
FAX 05.61.83.70.46

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi de 8h à 12h15 - fermé l'après-midi
Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h15
Vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 16h15

PREPARER LE FORUM DES ASSOCIATIONS

LA MEDIATHEQUE

Contact: 05 61 83 25 45 – mediathequestefoy@orange.fr
www.mediathequestefoy.fr

La médiathèque s'est dotée de nouveaux mobiliers plus conviviaux, et a mis en place des animations pour animer ce nouveau lieu de vie:

- **Exposition** « Morgan Tanco » dans le cadre d'un partenariat avec l'association Lantabulles et du festival BD.
- **Jeu « Cinéminots à Studio7 »** en partenariat avec le cinéma Studio 7 d'Auzielle dans le cadre du festival Cinéminots.
- **Fête du jeu**, en partenariat avec les médiathèques de Lanta, de Caraman et le centre de Loisirs du village.

Les animations à venir pour la rentrée :

- **Tapis de lecture** pour les tout-petits au mois de septembre
- **Le genre policier** : exposition jusqu'au 4 octobre 2019 et rencontre avec un auteur (Benoît Severac) le 2 octobre.
- **Exposition polard** du 9 septembre au 9 octobre.
- **Raconte-nous une histoire** : un moment à Partager entre *kamishibai* et album.
- **Si on jouait** : un après-midi ludique à partager en famille et entre amis à la médiathèque qui met ses jeux à disposition tous les 3ème mercredi du mois à partir de 15h30.

La vocation de la médiathèque est de favoriser l'accès à la culture pour tous, c'est pourquoi l'adhésion est gratuite.

Pour en connaître les conditions, il suffit de venir aux horaires habituels ou de contacter la responsable.

OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi de 15h à 18h

Mardi (3 semaines sur 4) de 14h à 16h

Mercredi de 09h à 13h et de 14h30 à 18h

30 ouvertures spécifiques tout au long de l'année ou sur rendez-vous :

Lundi de 13h à 15h

Mardi de 10h à 12h et de 13h à 16h



PREPARER LE FORUM DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Contact: apesaintefoy@yahoo.fr

L'Association des Parents d'Élèves soutient l'équipe enseignante en finançant la majeure partie des sorties et des activités pédagogiques.

Divers évènements sont organisés pour créer des moments de convivialité et récolter des fonds : carnaval, loto, fête de l'école, bourse aux jouets.



ATELIER TERRACOTTA

Contact: Elisabeth Poinsignon 06 38 43 09 21

L'atelier propose des cours de poterie, on y apprend toutes les techniques de la sculpture, du modelage, de la poterie et de la céramique.

Les séances de 2h sont accessibles dès 6 ans, par petit groupe.

Les débutants sont acceptés.



PELLE - MELLE

Contact: Muriel 06 20 94 68 70 - Solange 06 88 29 27 05

Cet atelier d'arts créatifs réunit ses membres un après-midi par semaine pour réaliser des travaux manuels de cartonnage, encadrement, décoration, mosaïques, mais également de la broderie.

Vous bénéficierez des conseils d'un artisan au cours d'un stage explorant la poterie, la peinture et la vannerie.



KAILASH – TAI CHI CHUAN – QI GONG

Contact: Guillaume DESAGE 06 83 08 65 27

Le Qi Gong appelé aussi gymnastique chinoise de santé et de longévité ou « gymnastique des gens Heureux » cette discipline considérée comme discipline thérapeutique depuis 2008 par notre médecine, allie des mouvements lents à la portée de toutes et tous quelle que soit la condition physique avec un travail puissant sur la respiration dans un objectif de meilleure gestion du stress pour regagner et retrouver notre sérénité, notre paix intérieure...



TENNIS CLUB

Contact: tcsfa@orange.fr

www.club.fft.fr/stefoydaigrefeuilletc

Le « Tennis Club » de Sainte-Foy d'Aigrefeuille propose des cours pour tous et quelque soit le niveau à partir de 4 ans.

Loisir ou compétition, c'est à vous de choisir, cours, animations familiales, leçons individuelles, stages.

L'équipe du TCSFA ainsi que son enseignant, Ricardo Sanchez vous accueillent pour une nouvelle année sportive et conviviale.

Inscriptions : retirez le dossier de demande sur le site.



PREPARER LE FORUM DES ASSOCIATIONS

ROCK'N CO

Contact: rocknco31@gmail.com

<http://rocknco31.blogspot.fr>

Rock'n Co (association affiliée à la Fédération des Sports de Danse de France)
Vous propose des cours de **Rock/Salsa** , **Bachata/Salsa** , **Danses de salon** et **Zumba**
Au-delà des cours traditionnels, des stages sont régulièrement proposés
et ouverts à tous, adhérents / non adhérents en fonction du niveau de chacun.



DANSE – LA COMPAGNIE ARABESQUE

Contact: arabesque31570@gmail.com



L'association "La Compagnie Arabesque" accueille plus de 90 danseurs de 4 à 45 ans. Vous y pratiquerez de l'éveil, danse classique, jazz fusion, Bollywood fusion, ou encore du Hip-hop
Les réinscriptions sont actuellement en cours.

FEES ENSEMBLE

Contact: Evelyne Maiorana 06 88 62 73 04 – 05 61 83 89 34

feesensemble@orange.fr

L'association vous propose des cours de couture par petits groupes et de façon conviviale.
Vous réaliserez des créations (accessoires, sacs, pochettes, customisation, retouche, recyclages...)
Mardi et jeudi de 18h45 à 20h45 et 1 fois par mois le samedi de 9h à 12h pour les adultes, un samedi par mois de 14h00 à 16h00 pour les adultes et enfants .



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Contact: Pierre Escribe 06 25 76 38 03

Serge Davèze 06 77 16 98 45



L'ACCA veille au maintien d'espèces sauvages sur le territoire, tels les lièvres et perdreaux.
Malgré un environnement de plus en plus urbanisé, aujourd'hui la présence de gros gibier tel que le sanglier qui se développe dans notre commune.

COMITE DES FETES

Contact: cdf.sfa@gmail.com



Le comité des fêtes est un groupe de bénévoles qui a à cœur de s'investir et de s'engager dans la vie du village.

Ils proposent des événements festifs :

Pré de la fadaise, pouletade, fête locale, vide grenier et réveillon de la Saint-Sylvestre.

Le prochain rendez-vous est fixé pour la fête locale du jeudi 03 octobre au dimanche 06 octobre.
Les bénévoles passeront dans un esprit festif de maison en maison lors de la tournée des fleurs les premiers week-ends de septembre.

PREPARER LE FORUM DES ASSOCIATIONS

GYM ENFANT

Contact: gymenfantssfa@gmail.com

L'association propose des cours de gymnastique pour les enfants de 9 mois à 8 ans.

L'éducatrice sportive diplômée et expérimentée anime 4 sections :

- Cours Parents/bébés (et/ou nounous/bébés) de 9 mois à 3 ans les jeudis de 10h30 à 11h15
- Cours "petits" 3/4 ans les mercredis de 17h à 17h45
- Cours "moyens" 5 ans les mercredis de 16h15 à 17h
- Cours "grands" 6/8ans les mercredis de 17h45 à 18h45 ou les mardis de 16h30 à 18h



FIDES EN LAURAGAIS

Contact: Christian 0561834819 – Christine 0561837948 – Robert 0561837177

L'association propose des sorties pour faire découvrir le patrimoine français et sortir quelquefois de nos frontières. Ces sorties sont toujours conviviales et allient sport, culture et dégustations.

LE CLUB DES AINES

Contact: Christian Matte 06 73 44 17 43

Cette association ne cesse de croître grâce à la diversité des animations. Qu'il s'agisse d'un repas suivi d'un loto (ou autre), d'une sortie d'une journée, d'un voyage d'une semaine, et bien d'autres comme la belote du mardi, la marche, les pommes ...

Si vous les rejoignez, soyez sûr que vous trouverez dans ce groupe matière à vous faire oublier les tracas quotidiens.



SAINTE FOY INITIATIVES

Contact: Christian Hervé 06 85 42 25 90



L'équipe de « Ste-Foy Initiatives » accueille les personnes volontaires pour créer et organiser des manifestations festives.

Le **marché gourmand** aura lieu le **31 août**, suivi du marché des artisans en novembre. En mars 2020 ils animeront une soirée autour du vin.

Bien sûr ils prépareront le traditionnel char du pré de la Fadaise pour la Pentecôte. Vous avez des idées pour développer les échanges dans notre village, rejoignez-les.

GYM ADULTE

Contact: gymSaintefoy31@yahoo.fr



Vous pratiquerez de la gym tonique en musique, steps, abdos, pilates, ... et relaxation ! Trois séances d'1h30 par semaine à partir de 15 ans.

Lundi de 10h30 à 11h30, Lundi de 20h à 21h30, Mercredi de 20h à 21h30

PREPARER LE FORUM DES ASSOCIATIONS

URBAN TRAINING

Contact: 06 32 46 49 28

letandb@outlook.fr



L'association Let and B ! Lève-toi et Bouge ! souffle cette année sa 4ème bougie.

Le « Let and B spirit » qu'es aquo ? C'est se lever le dimanche matin afin de retrouver un groupe convivial encadré par un coach et, ensemble, faire du sport en extérieur, des exercices pour le renforcement musculaire, le cardio, l'endurance, l'équilibre et la souplesse sont au programme. Les mouvements proposés s'inspirent du fitness, du circuit training, de la course, du pilâtes ... et Se pratiquent seul ou à plusieurs.

Débutant ou sportif confirmé, chacun est le bienvenu .

Chaque dimanche, sauf vacances scolaires, à partir du 8 septembre 2019 à 10h au lac de Ste Foy

ECOLE DE MUSIQUE

Contact: edm.sainte.foy@free.fr

<http://edmstefoy.hol.es/>

Elle propose l'apprentissage de la musique sous différents angles et pour tout âge :

L'éveil musical (45min/semaine), pour les enfants de grande section maternelle au CP

Des cours individuels d'instruments : batterie, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, piano, violon, trompette, saxophone, à partir du CE1

Des cours collectifs de formation musicale (solfège) avec le passage possible en fin de cycle (5ans) de Brevet Musical Départemental

En Complément, l'école favorise la pratique de la musique en groupe avec : une chorale enfant, une chorale adulte, un orchestre, un ensemble jazz, un cours d'impro jazz, des ateliers spécifiques encadrés.



L'école organise de nombreux événements pendant l'année : concerts à thèmes (comédie musicale pour les enfants, Téléthon, ...), petites auditions des élèves, un concert audition, concert de chorales, concert des ensemble fin juin, concert de la fête de la musique, Masterclass guitare, week-ends impro...

LE CLUB D'ECHECS « L'OUVERTURE LAURAGAISE »

Contact: Daniel PELISSIER 06 71 77 46 42

pelissier.online@wanadoo.fr

Une trentaine d'adhérents, autant de jeunes que d'adultes, amateurs avant tout, tournés résolument vers le plaisir que procure ce jeu et ce, dans une ambiance conviviale.

Il n'empêche que chaque année des équipes de jeunes et d'adultes sont engagées dans les compétitions officielles et les joueurs les plus « mordus » participent aux tournois régionaux.

Chaque année est organisé un tournoi de plus en plus prisé qui attire des joueurs de clubs de toute l'Occitanie, et même au-delà.

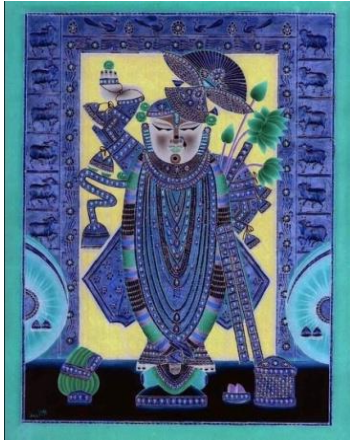
Des séances d'apprentissage et de perfectionnement sont assurées le samedi matin et des soirées de jeu amicales programmées un vendredi sur deux.



PREPARER LE FORUM DES ASSOCIATIONS

SANYA

Contact: Sylvia CARRETERO 06 18 71 94 89



L'association « Sanya » propose des cours collectifs accessibles à tous : l'objectif étant que chacun développe une connaissance de soi par une attention particulière portée à la respiration et à l'observation des sensations dans les mouvements énergétiques comme dans l'immobilité.

Les cours auront lieu à la salle de danse, le mardi à 18h45 et 20h00, le mercredi à partir de 9h00 et jeudi à 12h15 pour une durée de 1h15.

Les inscriptions sont lancés !

LAURAGAIS FOOTBALL CLUB

Contact: Benoît Lebertre 06 63 84 56 40

553206@footoccitanie.fr



350 membres composent le club (joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres) répartis en 20 équipes.

En 2019-2020, il y aura des équipes dans toutes les catégories, des tous petits aux vétérans.

La coupe du monde féminine organisée en France devrait susciter des vocations...

L'école de football a joué son rôle de formation au cours de la saison régulière et lors des tournois de fin d'année .

L'école organise enfin de nombreux événements pendant l'année : tournois, loto, les calendriers ou encore la traditionnelle galette ! Et notamment le tournoi jeunes du Lauragais football club sur les installations de Lanta qui mobilise 92 équipes inscrites sur deux jours soit près de 700 joueurs. Une énorme réussite avec la participation de clubs voisins mais aussi Audois, Tarnais et Tarn et Garonnais.

CATECHISME ET AUMONERIE

Contact: Dominique Prat (primaire) 09 50 62 74 30

dominiqueprat@free.fr

Les inscriptions auront lieu à Quint Fonsegrives samedi 7 septembre de 10 h à 12 h et mercredi 11 septembre de 14 h à 18 h dans les salles de catéchisme, derrière l'église de Fonsegrives.

La messe de rentrée paroissiale sera célébrée dimanche 15 septembre à 11 h à l'église de Fonsegrives.



Infos utiles et vie pratique

SAMU 15 - 05 61 49 33 33
Pompier 18 - 112
Gendarmerie 17 - 05 62 18 63 13 (Lanta)

Electricité
Gar
Eau réseau 31

09 726 750 31 (urgences-sécurité)
0 800 47 33 33 (sécurité gaz)
05 62 18 62 62 (syndicat des eaux)

Allo docteur 3966
Centre antipoison 05 61 77 74 47
Pharmacie de garde 3237
Enfance maltraitée 119
Violences conjugales 3919

Trésorerie de Caraman
Mairie de Lanta
Terre de Lauragais
Région occitanie

05 61 83 10 64
05 62 18 82 00 (passeport – carte identité)
05 31 50 45 50
05 61 33 50 50

Direction de la voirie et des infrastructures
Centre des Impôts Fonciers de Colomiers
Centre des Impôts Toulouse Rangueil
Préfecture de la Haute-Garonne
Conseil Départemental de la Haute-Garonne

05 61 83 76 20 (à Lanta)
05 62 74 23 50
05 34 31 11 11
05 34 45 34 45
05 34 33 32 31

HORAIRES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Afin de ne pas risquer de gêner votre voisinage merci de respecter ces horaires :

Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h et de 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h et de 16h-18h00

Pour les entrepreneurs, les travaux bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

HORAIRES DECHETERIE DE CARAMAN

Ouvert du mardi au samedi :
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermée au public lundi et dimanche



Collectes des déchets verts :
3 – 17 et 24 septembre

Conditionné en sacs ou en fagots – 4 par logements maximum



 **SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE**

CONTACT

Place de la Mairie
31570 Sainte-Foy d'Aigrefeuille
TÉLÉPHONE 05.61.83.78.70
FAX 05.61.83.70.46

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi de 8h à 12h15 – fermé l'après-midi
Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h15
Vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 16h15

Directeur de publication :

Daniel Ruffat

Rédaction :

Gisèle Marty, Gérard Lavigne, Thierry Marchand

Conception - mise en page :

Florian Escrieut, Guillaume Chamayou

Merci aux responsables d'associations et au secrétariat de mairie pour leur contribution à ce bulletin municipal.

Bulletin édité par la mairie de Sainte-Foy d'Aigrefeuille

